

AVIS PUBLIC

Municipalité de Laurier-Station

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 17 mai à 19h00, à huis clos, en visioconférence à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Demande formulée pour les lot 3 951 018 et 3 951 020 localisé au 394 rue Saint-Joseph et au 396 rue Saint-Joseph respectivement

La demande a pour but de permettre une dérogation à l'article 6.5 *Modification d'un terrain dérogatoire* du règlement de lotissement actuellement en vigueur. La demande a pour but d'accorder une dérogation à l'élément suivant :

- Autoriser la subdivision du lot 3 951 020, localisé au 396 rue Saint-Joseph, afin d'agrandir le lot 3 951 018, alors que le règlement de lotissement en vigueur stipule qu'une modification d'un terrain dérogatoire quant à ses dimensions ou à sa superficie n'est autorisée qu'à condition que cette dernière n'aggrave pas ou n'accroît pas le caractère dérogatoire du terrain ou des terrains affectés. La modification ne doit également pas avoir pour effet de rendre dérogatoire ou d'aggraver le caractère dérogatoire d'une construction ou d'un usage. La modification de la configuration d'un lot dérogatoire ne doit pas avoir pour effet d'en diminuer sa superficie initiale.

Demande formulée pour le lot 3 950 983 localisé au 223 rue de la Station

La demande a pour but de permettre une dérogation à l'article suivant du règlement de zonage actuellement en vigueur :

- Article 5.2.2 *Normes relatives aux constructions complémentaires* prévoit qu'un garage privé la somme des superficies des deux garages ne peut pas excéder la superficie du bâtiment principal. La demande a pour but d'autoriser la construction d'un second garage d'une superficie totale de 94.34 m² pour un bâtiment complémentaire, ce qui augmenterait la superficie totale de bâtiments complémentaires à 141,17 mètres carrés alors que le bâtiment principal a une superficie de 114,3 mètres carrés.

Donné à Laurier-Station, ce 03^e jour de mai 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Frédéric Corneau', with a long horizontal flourish extending to the right.

Frédéric Corneau
Directeur général, secrétaire-trésorier